

06 Jul 2024 -15:28

Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 5 juillet 2024 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

06 Jul 2024 -15:28

Appartient à [Conseil des ministres du 5 juillet 2024](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période d'affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 27 mai 2024 relative à la prudence budgétaire pendant la période d'affaires courantes.

Sont concernés les dossiers suivants :

Finances

- liste de deux dossiers visant le recrutement de trois analystes de profil A pour la maintenance, le développement et le test d'applications ICT ainsi que le paiement d'une indemnité à des tiers
- liste de trois dossiers visant la prolongation des services de deux consultants seniors Office 365, l'entretien d'espaces verts et la gestion des archives

Santé publique et Affaires sociales

- renouvellement de licences pour l'Intranet du SPF Sécurité sociale
- liste de deux dossiers pour l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé. Il s'agit du subside AMCRA pour l'année 2024 et de l'analyse et de la communication des données relatives aux ventes et à l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux à partir du système de collecte de données(DCS) Sanitel-Med ou VetAMRTool

Fonction publique

- soutien supplémentaire pour la partie « post-payroll » pour la Direction générale Persopoint

Justice

- liste de quatorze dossiers notamment pour la banque de données des actes de l'état civil (BAEC), l'Institut de formation judiciaire (IFJ), l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC), Crossborder, Belgian Secure Communications (BSC), la Sûreté de l'État (VSSE) et la Direction générale des établissements pénitentiaires
- recrutement d'un consultant spécialisé en budgets IT

Sécurité sociale

- recrutement d'un coach business analyst pour le programme TRIA pour la Direction générale des personnes handicapées

Défense

- liste de six dossiers d'achat et de maintenance de pièces de rechanges, munitions et logiciels
- liste de neuf dossiers notamment pour l'acquisition de grenades, la construction d'un bâtiment de logement, la restauration de façades, la construction d'un corps de garde

Intérieur

- liste de neuf dossiers pour la police fédérale relatifs à ASTRID

Numérisation

- liste de deux dossiers pour le SPF BOSA relatifs au digital identity wallet « MyGov.be » en vue d'un logiciel de sécurité et à des fins de maintenance et support
- liste de quatorze dossiers pour le SPF BOSA notamment pour le site Internet, la migration d'eBirth, l'acquisition de licences et l'eBox

Régie des bâtiments

- liste de neuf dossiers immobiliers en cours
- liste de onze dossiers immobiliers en cours

Fête nationale

- une subvention qui a pour but de soutenir l'asbl Syndicat d'Initiative Bruxelles Promotion dans l'organisation, l'encadrement et la promotion du feu d'artifice du 21 juillet 2024, clôturant les festivités de la Fête nationale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

06 Jul 2024 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Marché public pour le SPF BOSA

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public pour le SPF BOSA.

Cet accord-cadre de quatre ans concerne la livraison de terminaux mobiles de communication et plus spécifiquement, des smartphones et des tablettes.

Le marché sera passé via une procédure ouverte, le SPF BOSA agissant en qualité de centrale d'achat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

06 Juil 2024 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Prolongation d'un marché public pour la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation d'un marché public pour la Défense.

Il s'agit d'un marché visant l'entretien et le soutien des navires de la Marine belge et des navires néerlandais.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be

06 Jul 2024 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Marché public pour la Police fédérale

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public pour la Police fédérale.

Cet accord-cadre prévoit la location et la maintenance de deux mainframes BS2000 et des équipement périphériques pour les centres de données de la Police intégrée, y compris les services de soutien associés.

Le marché sera passé via une procédure négociée sans publication préalable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

06 Jul 2024 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Recours en annulation devant la Cour constitutionnelle contre certains articles de l'ordonnance concernant le Code bruxellois du Logement et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'introduction d'un recours en annulation devant la Cour constitutionnelle contre les articles 19 et 20 de l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 25 avril 2024 concernant le Code bruxellois du Logement et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.

Les articles 19 et 20 prévoient la suppression de l'obligation fédérale d'enregistrement des baux d'habitation de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces dispositions violent cependant les compétences fédérales en ce qui concerne l'obligation d'enregistrement des baux d'habitation dans la Région de Bruxelles-Capitale et la perception de droits d'enregistrement sur ces baux d'habitation. De plus, la Région de Bruxelles-Capitale excède ainsi ses compétences en matière de location de biens immobiliers résidentiels. Il est ainsi proposé d'annuler ces dispositions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

06 Jul 2024 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Provision interdépartementale 2024 : gestion des comptes 679

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le transfert de crédits de la provision interdépartementale 2024 dans le cadre de la gestion des comptes de l'État (« comptes 679 »).

Vu la convention actuelle entre le SPF Finances et Bpost pour la gestion des comptes 649, le nouveau marché attribué et l'importance de ce service pour le Trésor, le SPF Finances propose de faire appel à la provision interdépartementale pour couvrir les dépenses de l'année 2024.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

06 Jul 2024 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Marché public pour le SPF Intérieur

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du marché public relatif à la livraison, l'implémentation et l'entretien d'un software et d'une plate-forme d'exploitation y afférent pour la gestion des dossiers pécuniaires et pour le traitement du salaire des membres de personnel de la police intégrée structurée à deux niveaux.

Le contrat actuel est prolongé à partir du 1er janvier 2024, en ce qui concerne la partie front-end du moteur salarial, jusqu'au 31 décembre 2028 au plus tard.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

06 Jul 2024 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 5 juillet 2024

Prolongation des Plans stratégiques de sécurité et de prévention 2023-2024

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à prolonger pour un an les Plans stratégiques de sécurité et de prévention 2023-2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Dans l'attente d'une réforme et d'une rationalisation de la politique de subventionnement de la prévention, cette prolongation permettra de garantir la continuité sur le terrain, ainsi qu'un impact minimal sur la charge de travail administrative tant pour les autorités locales que pour l'administration. Pour le plan 2025, seules certaines modifications limitées seront possibles, si la ville/commune souhaite s'attaquer à un nouveau phénomène.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant modification de l'arrêté royal du 20 juillet 2022 relatif à la prolongation 2023-2024 des plans stratégiques de sécurité et de prévention 2020-2022

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be